

■ page 1 - Emplois aidés par l'Etat : recruter un jeune à partir de 157 euros par mois ■ page 2 - Rentrée scolaire : 2,5 milliards d'euros pour l'éducation ■ Prévention et lutte contre la grippe A H1N1: le bon interlocuteur ■ page 3 - La relance est en marche en Languedoc-Roussillon ■ page 4 - L'Europe s'engage : 9 millions d'euros pour l'aménagement numérique du territoire ■ Viticulture : une aide exceptionnelle de l'Etat à la distillation de crise



Question à Claude BALAND

Les concitoyens ont parfois l'impression que l'Etat c'est « loin » et qu'il intervient peu dans la région. Qu'en dit le préfet de la région Languedoc-Roussillon ?

On entend aussi parfois que « l'Etat n'a plus un rond ». Il est bon, parfois, de rappeler quelques données factuelles.

L'Etat est le premier acteur public régional ! Il injecte 13 milliards d'euros dans l'économie régionale, dans des domaines qui touchent le quotidien : éducation, emploi, réseaux ferroviaires et routiers, logement, santé, culture... Grâce au Plan de relance, 10 000 entreprises ont déjà été soutenues, 65 000 emplois ont été sauvés, créés ou aidés.

En cette rentrée, les acteurs du service public de l'emploi sont plus que jamais mobilisés, notamment pour l'emploi des jeunes. Le contrat passerelle, le CIE jeune, vous connaissez ? Jetez donc un coup d'œil à cette lettre, vous serez peut être surpris.

EMPLOIS AIDES PAR L'ETAT RECRUTER UN JEUNE À PARTIR DE 157 € PAR MOIS

Au printemps, l'Etat a créé un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, qui permet aux employeurs - entreprise ou collectivité - de bénéficier d'aides avantageuses. Zoom sur deux contrats aidés :

Entreprises : le CIE jeune, jusqu'à 500 euros d'aide mensuelle

Le « Contrats Initiative Emploi jeunes » est ouvert aux moins de 26 ans, qui peinent à trouver un emploi et qui ont un niveau bac+3 maximum. L'aide de l'Etat en Languedoc-Roussillon équivaut à 47% du SMIC horaire brut.

Dans la région, l'Etat prévoit de financer plus de 2 600 CIE jeunes.

Collectivités territoriales : le Contrat passerelle, 900 euros minimum d'aide mensuelle

Le Contrat passerelle permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle en collectivité. Il concerne des métiers offrant des débouchés dans le secteur concurrentiel (restauration, espaces verts...) et comprend des périodes d'immersion en entreprise.



L'Etat verse à l'employeur l'équivalent de 90% du SMIC et l'exonère de la plupart des charges sociales et fiscales. Un contrat à temps partiel de 20h/semaine ne coûte que 157 euros/mois à la collectivité.

Dans la région, l'Etat prévoit de financer près de 1 500 contrats passerelle.

Noter aussi : jusqu'à 2 000 euros de prime, via...

...l'apprentissage. Les entreprises qui recrutent un apprenti d'ici juin 2010 sont exonérées de charges sociales. Celles de moins de 50 salariés bénéficient, en plus, d'une prime de 1 800 €.

... l'alternance. Les employeurs qui embaucheront, d'ici juin 2010, un jeune de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation, bénéficieront d'une prime jusqu'à 2 000 €.

175 millions € : ce que l'Etat investit en Languedoc-Roussillon en faveur de l'emploi, dont 102 M€ pour l'emploi des jeunes.

En savoir plus en Languedoc-Roussillon : dr-lrouss.marche-du-travail@direccte.gouv.fr

Dossier complet sur les mesures pour l'emploi : http://www.minefe.gouv.fr/depose/mobilisation_pour_emploi.pdf

ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ QUI CONTACTER ?

Problème de financement ou de trésorerie sans solution avec les banques ? Problème d'assurance crédit ? Vous pouvez saisir le médiateur du crédit sur

www.mediateurducredit.fr

Dans les 48h, vous serez contacté par le médiateur départemental.

Difficultés pour régler une dette sociale ou fiscale ?

Si vous n'avez pas obtenu de délais de paiement auprès des services concernés, saisissez la Commission Départementale des Chefs de Service Financiers :
tgda2e034@dgfip.finances.gouv.fr
La CCSF vous recontactera.

Problème plus structurel (renforcement de trésorerie, besoin en fonds de roulement...) ? Vous pouvez saisir OSEO, sur www.oseo.fr qui vous réponde.

Vous ne savez pas vers quel service vous tourner ?
Contactez le parrain PME :
michel.morin@directcte.gouv.fr

CULTURE COLLOQUE ANNIVERSAIRE

« 50 ans de Ministère de la culture, et ailleurs, et après ? »
Vendredi 9 octobre 2009, Montpellier

Contact DRAC :
Véronique Cottencau 04 67 02 35 10
veronique.cottencau@culture.gouv.fr

Rappel des symptômes
Début brutal d'une gêne respiratoire avec toux, fièvre supérieure à 38°.
Signes associés : courbatures, fatigue.

RENTÉE SCOLAIRE 2,5 MILLIARDS D'EUROS POUR L'ÉDUCATION EN REGION

600 000 élèves, étudiants et apprentis

Ils sont accueillis dans les 2 500 établissements et 5 universités que comprend l'académie de Montpellier. 2 000 lycéens sont rentrés dans deux nouveaux établissements, inaugurés le 2 septembre : le lycée polyvalent Jacques Prévert à Saint-Christol-les-Alès et le lycée professionnel Pierre Mendès France à Montpellier.



2,5 milliards d'euros...

En Languedoc-Roussillon, l'Etat engage 2,5 milliards € pour l'éducation (soit : part Etat 60 %, collectivités territoriales 22,5%, ménages 11,%, entreprises 6,5%).

...dont 610 millions, pour les lycéens

Dans la région, la dépense de l'Etat au profit des activités d'enseignement en lycée est de 610 millions d'euros par an : c'est l'équivalent annuel de la construction de 10 lycées !

Contact Rectorat :
Bernard Goéminne 04 67 91 48 14
ce.recteur@ac-montpellier.fr

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA GRIPPE A H1N1 LE BON INTERLOCUTEUR

Dans la région, le préfet Languedoc-Roussillon coordonne les dispositifs de prévention et de lutte contre la pandémie grippale.

Les préfets de département les mettent en œuvre, au plus près des territoires. Avec les professionnels de santé et les élus locaux, ils organisent notamment la campagne de vaccination de masse. Elle sera opérationnelle dès la décision du gouvernement.



Qui contacter ?

Informations générales

<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>
Info grippe : 0 825 302 302
(0,15 € ttc/min depuis un poste fixe)

Elus locaux en responsabilité d'établissements scolaires

Prévenir le **préfet du département** ou le sous-préfet et l'**inspecteur d'académie**, le recteur s'agissant d'universités.

Chefs d'entreprise

Contacter son **médecin du travail**

Particuliers

Prendre contact avec son **médecin traitant** qui déterminera la prise en charge la plus adaptée. Le centre 15 ne doit être appelé qu'en cas d'urgence.



CAMPAGNE NATIONALE DE COLLECTE D'OFFRES D'EMPLOI BONS RÉSULTATS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les équipes de Pôle emploi ont mené, de juin à septembre, une campagne nationale de collecte de 10 000 offres d'emploi.

En Languedoc-Roussillon, l'objectif était de collecter, au minimum, 500 offres d'emploi supplémentaires, en contactant 10 000 entreprises de la région.

Résultats : un objectif initial largement dépassé. 5 600 contacts ont été établis, près de 1 100 offres collectées.

Ces offres supplémentaires permettent aux demandeurs d'emploi d'avoir de nouvelles opportunités, au-delà des recrutements saisonniers traditionnels.

Contact Pôle emploi :
Nathalie Didier 04 67 20 61 44
nathalie.didier@pole-emploi.fr



Suivre les mesures pour la relance,

en région et par département
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/actions/plan_relance

site national
«les 1000 projets de la relance»
<http://www.planderelance.fr>

LA RELANCE EST EN MARCHÉ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

23 MILLIONS € REUNIS POUR LA LGV ENTRE NÎMES ET MONTPELLIER



Parmi plus de 60 mesures, le plan de relance prévoit un plan exceptionnel d'investissement pour 100 projets en Languedoc-Roussillon. Ils concernent tous les départements. Parmi les projets, quelques gros chantiers ferroviaires et routiers comme l'A750 entre Clermont-l'Hérault et Montpellier (19 M€).

Le 20 juillet dernier, lors de sa visite en Languedoc-Roussillon, Patrick Devedjian, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance, a constaté son bon avancement dans la région.

Contact DRE :
Gérard Valère 04 67 20 50 10
gerard.valere@developpement-durable.gouv.fr

Avec le gestionnaire des infrastructures RFF, le ministre a signé un protocole de financement de 5 M€ pour les acquisitions foncières de la Ligne à Grande Vitesse entre Nîmes et Montpellier. Grâce à ce dernier engagement, l'Etat a ouvert, dès cette année, les 23 M€ de crédits qui avaient été prévus d'ici 2013 dans le Contrat de Projet Etat-Région.



Depuis le 1er janvier 2009, la relance en Languedoc-Roussillon c'est :

Un effort sans précédent d'investissement et de soutien à l'économie

- 313 M€ d'investissements publics engagés
- 2,5 milliards € d'investissements par 781 collectivités locales associées au FCTVA
- 2 300 logements sociaux et privés financés
- 9 600 véhicules ayant bénéficié de la prime à la casse

65 000 emplois aidés, créés ou sauvés

- 47 300 emplois aidés par l'Etat
- 10 500 salariés bénéficiant de mesures d'indemnisation d'activité partielle
- 3 900 personnes aidées à entrer dans la vie active
- 3 400 personnes aidées à reprendre un emploi

105 M€ de mesures de justice sociale, pour les 638 000 foyers les plus fragiles, grâce :

- au crédit d'impôt pour les foyers modestes
- à la prime de solidarité active, aux primes pour les travailleurs précaires et les familles modestes
- à l'augmentation du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés

9 millions d'euros pour l'aménagement numérique du territoire

L'achat en ligne, la téléphonie sur internet, la connexion rapide aux services publics, l'accès à l'information et l'éducation... autant d'actes de la vie quotidienne accessibles par Internet. Encore faut-il pouvoir s'y connecter. C'est parfois difficile en zone rurale ou en périphérie des villes.

Depuis 2004, les collectivités peuvent déployer des réseaux de télécommunication sur leurs territoires. En Languedoc-Roussillon, avec l'Etat, l'Europe s'engage en faveur de nombre de réalisations numériques locales.

C'est le cas du réseau **Num'Hérault**, réalisé par le Département de l'Hérault, qui couvre la quasi-totalité des communes en haut-débit, et équipe en fibre optique 156 zones d'activité. Aux côtés de l'Etat, des collectivités et des partenaires privés, l'Union européenne a contribué à hauteur de 7,4 M€ à ce projet d'envergure. C'est une première en Europe.



A citer également : la pose d'une fibre optique desservant le Massif Central le long de l'A 75, le raccordement de Mende en très haut débit, la couverture internet de 80 communes du Pays des Cévennes...

Contact préfecture Languedoc-Roussillon
Marc Laget: 04 67 61 84 49
marc.laget@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

l'Europe en Languedoc-Roussillon : www.languedoc-roussillon.eu

Les vendanges se terminent bientôt. En Languedoc-Roussillon, la récolte promet d'être excellente en qualité, mais elle sera la plus faible jamais enregistrée (12,7 millions hl).



126 millions € : ce que l'Europe et l'Etat ont investi, pour la viticulture en Languedoc-Roussillon, en 2008.

Contact : Préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance - 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN

Crédits photo : Jean-Philippe SOMME - Caroline LUCAS, MEN -
RFF - CDT Lozère - DRAAF

Nous écrire : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

VITICULTURE UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE L'ETAT A LA DISTILLATION DE CRISE

Depuis plusieurs années, la filière viticole est confrontée à de nombreuses difficultés, dont la baisse des prix et celle des ventes. En 2009, les vignerons du Languedoc-Roussillon seront les principaux bénéficiaires de l'aide exceptionnelle de l'Etat à la distillation de crise, versée pour alléger les stocks du début de campagne.

Aux côtés de l'Europe, l'Etat accompagne la filière pour qu'elle redevienne compétitive en France et à l'export (amélioration de la qualité de sa production, modernisation de son organisation).

L'Europe et l'Etat apportent également des aides individuelles, par exemple

pour améliorer la qualité des cultures en changeant de cépage (jusqu'à 11 200 €/ha). Les autres secteurs ne sont pas oubliés : investissements pour la transformation, promotion à l'export, développement du tourisme viticole...

Pour que ces financements massifs portent leurs effets, le monde viticole régional doit désormais renforcer sa cohésion et adopter des choix stratégiques clairs. L'Etat entend y contribuer en poursuivant une animation efficace du Conseil de bassin viticole. Prochain rendez-vous le 27 octobre.

Contact DRAAF :
Pierre Labruyère 04 67 07 81 00
pierre.labruyere@franceagrimer.fr

Retrouvez les lettres sur :
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr